



Réparation défectueuse chez mon garagiste

Par **Mars13**, le **09/03/2019** à **17:06**

Bonjour,

je vous expose mon problème.

j'ai déposé ma voiture chez un garagiste pour une fuite du liquide de refroidissement, après l'avoir récupéré...le problème persiste! J'y retourne et cette fois-ci, il me dit qu'il faut changer le moteur. La cause : joint de culasse!!!

je décide avec lui de changer le moteur par un autre d'occasion(voiture déposée septembre 2017)

j'ai récupéré ma voiture en octobre 2018, véhicule beaucoup plus défectueux qu'au départ : câble de vitesse abîmé, fuite d'huile, bruit étrange lorsqu'on démarre la voiture....

que puis-je faire?

Sachant que j'ai réglé la facture!(pas loin de 2000 euros)

merci pour votre aide.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **09/03/2019** à **18:38**

Bonjour

Commencez par une lettre R/AR.

Ces anomalies peuvent être la conséquence d'un travail imparfait lors du changement de moteur, mais seul un expert pourra le confirmer et il vous faut des preuves avant de saisir de TI.

Par **P.M.**, le **09/03/2019** à **18:54**

Bonjour,

Ou si vous n'arriviez pas à trouver un accord avec le garagiste, vous pourriez demander au Tribunal d'Instance de désigner un expert...